

Formation



21 heures

Prévention ergonomie/aide à la mobilité et transferts.

Objectifs de la formation :

- **Savoir** identifier les dangers et évaluer les risques liés au métier d'aide à domicile
- **Apprendre** à observer et analyser ses situations de travail (environnement, capacités des personnes aidées, risques, ...)
- **Acquérir** les PSPEE (principes de sécurité physique et d'économie d'effort), et mise en application lors de manutentions.
- **Prendre conscience** de l'importance de raisonner en collectif et d'utiliser les aides techniques adaptés

Programme	Thèmes et contenus
1 ^{ère} journée : 9h à 12h30 Présentiel	Intérêt de la démarche de prévention (AT/MP, mécanisme d'apparition du dommage, spécificité du métier, importance des risques), connaissance de la mécanique humaine.
1 ^{ère} journée : 13h30 à 17h Présentiel	Présentation des PSPEE, et mise en application lors de mobilisations de personnes dépendantes. Evaluation des capacités restantes des personnes aidées et adaptation de la mobilisation après observation des mouvements naturels.
2 ^{ème} journée : 9h à 12h30 Présentiel	Observation et réflexion sur sa situation de travail à partir d'exemple du quotidien, report par écrit des situations de travail à risque et début de propositions de mesure de prévention.
2 ^{ème} journée : 13h30 à 17h Présentiel	Suite et fin des techniques de mobilisation des personnes dépendantes (évaluation des capacités, application des PSPPEE, respect des mouvements naturels)
Période d'intersession minimum 15 jours	
3 ^{ème} journée : 9h à 12h30 Présentiel	Retour sur le travail de chaque stagiaire fait en intersession (identification des dangers, des causes, report par écrit, et si possible propositions de pistes d'amélioration).
3 ^{ème} journée : 13h30 à 17h Présentiel	Retour sur les techniques de mobilisation des personnes et présentation d'aides techniques adaptées.

Méthodes et moyens pédagogiques :



Dates à définir.

Pédagogie active :

- Apports théoriques adaptés et échanges,
 - Ateliers de mise en pratique d'exercices.
- Discussion sur la mise en situation possible au domicile.



CFPPA d'Ahun
Le Chaussadis
23150 Ahun
ou délocalisation
(nous contacter).

Public concerné :

- Personnel du médico-social,
- Nombres participants : Minimum 8, maximum 12.



3 journées de 7h (2 jours + 1 jour) avec une période d'intersession (minimum de 15 jours).

Intervenants :

- Les Professionnels du secteur médico-social.

Prérequis :

- Aucun.

Evaluation :

- Bilan de satisfaction oral,
- Questionnaire de satisfaction simple,
- Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.



820 € la journée pour un groupe de participants **ou 15 € de l'heure** par personne.

Une formation complète



Apports
théoriques



Echanges avec
les participant(e)s



Analyse
de pratique

Modalités et délais

Tout au long de l'année sur demande.

Contact

Pour toute demande d'information

Nathalie Ifanger

05.55.81.48.90

cfppa.ahun@educagri.fr